Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260602-2026_05C-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
CCAS

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL ADMINISTRATION

Séance du 11/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	8

Vote
A l'unanimité Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 27/05/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 11 Avril à 10:00, le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier RAUFLET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du Conseil d'Administration le 3 Avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 3/03/2026.

Présents : Mmes Corine BRUNEL, Angèle YEH, Magalie RENOUARD, Geneviève GUAIS, Mrs Didier RAUFLET Le Maire, Paul YANG, Guillaume GALLAIS, Stéphane BRANDAO

Excusé(s) : Mme Sylvia LUCAS

A été nommé(e) secrétaire : Mme Corinne BRUNEL

2026-05 – Approbation du Budget Primitif 2026 – Budget CCAS

- Monsieur Le Président présente le Budget Principal du CCAS pour l'année 2026. Monsieur Le Président propose au Conseil d'Administration, d'adopter le Budget Principal du CCAS pour l'année 2026 comme suit,

  - Section de fonctionnement (Vote par chapitre)
  - Section d'investissement (vote par chapitre)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	17 940.00	17 940.00
INVESTISSEMENT	88 260.75	88 260.75
TOTAL	106 200.75	106 200.75

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité

- décide de voter le Budget Principal 2026
- Adopte le Budget Principal pour l'année 2026 tel que présenté ci-dessus

(pour : 8 - contre : 0 - abstentions : 0)

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/04/2026
Le Président
Didier RAUFLET

Le secrétaire de séance
Corinne BRUNEL